

## [ 1921 ]

À la demande du gouvernement canadien, le 21 novembre 1921, le roi Georges V accorda de nouvelles armoiries au Canada, remplaçant celles qui dataient de 1868. À la suite de la proclamation, on substitua les trois lions d'Angleterre, le lion d'Écosse, la harpe irlandaise et les trois fleurs de lis de France aux armoiries des quatre provinces originales sur l'écu. Sur le tiers inférieur de l'écu, afin de symboliser le Canada, figuraient trois feuilles d'érable vertes rattachées à une seule tige. Au-dessus de l'écu se trouvait un casque surmonté d'un mantelet rouge et blanc représentant les couleurs du Canada. Un petit lion tenant une seule feuille d'érable se tenait au-dessus du casque, sur une couronne tressée rouge et blanche. L'écu est supporté à sa gauche par un lion tenant une lance sur laquelle se déploie l'Union Jack et à sa droite, par une licorne tenant une lance sur laquelle flotte une bannière de fleurs de lis. Une couronne impériale surplombe l'emblème. Sous l'écu, sur une couronne de roses, de chardons, de trèfles et de lis, une banderole portait l'inscription *A Mari Usque Ad Mare* qui signifie « d'un océan à l'autre ».



MONNAIE ROYALE CANADIENNE  
ROYAL CANADIAN MINT